



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024
Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LA FLECHE
SAID LA FLECHE
3 ALLEE DE LA PROVIDENCE
72200 LA FLECHE

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 18 60 124 221 417
Déclarant 2 (C) : 11 28 354 689 259
Référence de l'avis : 25 72 A010912 05
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

34 RUE DU CHALET

72210 CHEMIRE LE GAUDIN

Numéro FIP : 720 62 49 3670837789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 72063

CARRE YANNICK
OU CARRE ISABELLE
34 RUE DU CHALET
72210 CHEMIRE LE GAUDIN

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2024.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP LA FLECHE
SAID LA FLECHE
3 ALLEE DE LA PROVIDENCE
CS 9005
72200 LA FLECHE

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 29 153
Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : CARRE YANNICK
Déclarant 2 - Nom de naissance : PONS ISABELLE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,50

	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Détail des revenus				
Salaires.....	20284	23998		
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0	0		
Total des salaires et assimilés ²	20284	23998		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3346	- 4655		
Salaires, pensions, rentes nets.....	16938	19343		36281
BNC professionnels déclarés.....		- 516		
BNC pro. hors quotient imposables.....		- 516		
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....				- 516
Revenu brut global.....				35765
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu	
Pension alimentaire versée à enfants majeurs ¹⁶ ...		8078	8078	
Total des charges déduites ¹¹				- 8078
Revenu imposable.....				27687
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				29153
Revenus exonérés		Déclar. 1	Déclar. 2	
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	1219	247	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	1219	247	
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :				
Plafond total de 2023.....		Déclar. 1 16741	Déclar. 2 16741	Enfant(1) 4399
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....		4114	4114	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....		+ 4114	+ 4114	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....		+ 4399	+ 4399	+ 4399
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....		+ 4637	+ 4637	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....		= 17264	= 17264	= 9036

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier)/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401